Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 04/12/2023

ID: 044-214400350-20231127-DL\_2023\_11\_26-DE



Nombre de conseillers en exercice : 33

Votants: 33 Abstentions: 7 Pour: 26 Contre:

## Département de Loire-Atlantique

### Ville de LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt trois, le 27 novembre à 19 h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 novembre 2023, s'est réuni salle Édith Piaf à Capellia, sous la présidence de Monsieur Fabrice ROUSSEL, Maire.

# Étaient présents :

Fabrice ROUSSEL Katell ANDROMAQUE Jean-Noël LEBOSSE Noelle CORNO Laurent GODET Muriel DINTHEER Philippe LE DUAULT Camille BRANCHEREAU Laurent BREZAC Laurence RANNOU Viviane CAPITAINE Frédéric CHATELLIER Claude LEFORT Denis BRIANT Jean-Pierre GUYONNAUD formant la majorité des membres en exercice.

Anne OLIVIER
Eric NOZAY
Nathalie LEBLANC
Sylvie LAJEANNE
Philippe RODRIGUES
ThérèseTRESPEUCH
Oscar NAVARRO
Charlotte PERCHER
Erwan BOUVAIS
Annie LE GAL LA SALLE
Christophe BOUVIER-BRAULT
Myriam BASOSILA MBEWA
Christian GUILLEMINEAU
Bénédicte de LANTIVY
Sébastien ROUSSEL

#### Étaient absents excusés :

Marc FLEURY, Isabelle LE HEIN, Martin MOTTET

**Avaient donné procuration**, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Marc FLEURY à Oscar NAVARRO, Isabelle LE HEIN à Sylvie LAJEANNE, Martin MOTTET à Noelle CORNO

Monsieur Christian GUILLEMINEAU a été élu Secrétaire de Séance.

Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 04/12/2023

ID: 044-214400350-20231127-DL\_2023\_11\_26-DE

#### MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS

DL\_2023\_11\_26

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2313-1, R2313-3,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,

Vu l'article L. 332-23 1° du code général de la fonction publique autorisant le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois sur une période consécutive de dix-huit mois, renouvellement compris,

Vu l'article L.332-8 5° du code général de la fonction publique autorisant la création d'emplois permanents à temps non complet lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50% d'un temps complet,

Vu l'article L.332-8 2° du code général de la fonction publique autorisant la création d'un emploi permanent lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient, sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par la loi,

1. Dans le cadre du remplacement d'un agent suite à une mutation en interne, il est proposé de recruter un(e) adjoint(e) au poste de responsable du multi-accueil La Capucine.

Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire de catégorie A de la filière médicosociale, du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux de jeunes enfants (EJE).

Au regard de la spécificité de l'emploi, de l'expertise et des compétences attendues, et si le recrutement d'un fonctionnaire s'avère infructueux, l'emploi pourra être occupé par un agent contractuel relevant de la catégorie A conformément à l'article L.332-8 2° du Code général de la fonction publique qui permet aux collectivités territoriales et aux établissements publics locaux lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par le Code général de la fonction publique, de recruter un contractuel sur tout emploi permanent.

L'agent contractuel sera alors recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 3 ans.

Le recrutement de l'agent contractuel sera prononcé à l'issue d'une procédure prévue par les décrets n°2019-1414 du 19 décembre 2019 et n°88-145 du 15 février 1988, ceci afin de garantir l'égal accès aux emplois publics.

Ce contrat sera renouvelable par reconduction expresse en respectant la procédure de recrutement mentionnée ci-dessus. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat de l'agent sera reconduit pour une durée indéterminée.

L'agent contractuel devra justifier d'un diplôme d'EJE et d'une expérience significative sur un poste similaire en collectivité territoriale.

Sa rémunération sera calculée par référence à l'échelle indiciaire du grade d'éducateur territorial de jeunes enfants du cadre d'emplois des EJE.

Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 04/12/2023

ID: 044-214400350-20231127-DL\_2023\_11\_26-DE

La rémunération sera déterminée en prenant en compte, notamment, les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent contractuel ainsi que son expérience.

Au regard de ces éléments il est donc proposé de créer un emploi permanent d'adjointe(e) au poste de responsable du multi-accueil La Capucine à temps complet, au grade d'EJE à compter du 15 janvier 2024 et, dans l'hypothèse du recrutement infructueux d'un fonctionnaire et en raison des besoins du service ou de la nature des fonctions d'autoriser Monsieur le Maire à recruter, le cas échéant, un contractuel sur le fondement de l'article L.332-8 2° du Code général de la fonction publique.

- 2. Dans le cadre de la déclinaison du projet pédagogique au sein de la Direction Éducation et Parentalité, il est proposé de recruter pour 20 mois un éducateur spécialisé pour accompagner les agents, les enfants et les familles autour de 5 axes :
  - Accompagnement des équipes
  - Accompagnement des enfants
  - Relation aux parents
  - Partenariat avec les instituteur(trice)(s)
  - Les Projets (Accompagnement des différents protagonistes, aménagement des locaux)

L'accompagnement des équipes s'effectuera sur le temps de réunion bi-mensuelle et/ou sur le temps d'échange lors de la semaine. Il s'agira d'échanger sur les enfants à besoins spécifiques (défiance à l'autorité, non respect des règles, difficulté relationnelle, conflits physiques et verbaux, troubles de l'attention, hyperactivité, TSA). Le rôle de l'éducateur sera d'apporter aux équipes des éléments de compréhension, aider, accompagner, donner des outils sur ce qui peut être mis en place (techniques, postures d'animation,pictogrammes...). L'éducateur apportera des éléments théoriques (carences affectives, carences éducatives...) qui permettront ainsi aux équipes de mettre en place des actions socio-éducatives individuelles (entretiens avec l'enfant et avec parents dans un second temps) ou collectives (LSF et chant guitare sur les goûters), des ateliers d'animation spécifiques et des outils pédago-éducatifs.

L'accompagnement des enfants concernera les 4 écoles : Beausoleil (8 enfants), Doisneau (11 enfants), Blanchetière (1 enfant) et Mazaire (10 enfants).

3 modes d'accompagnement seront proposés :

- L'éducateur recevra certains enfants de façon hebdomadaire (fixe des caps à l'enfant et fait le bilan ensuite),
- L'éducateur verra les enfants dans l'instant T du conflit,
- L'éducateur échangera avec les enfants dans les cours d'écoles (technique du « aller vers »). L'éducateur rencontrera les parents lors du temps périscolaire du soir ou échangera avec eux lors d'un rendez-vous (présentation du rôle de l'éducateur, échange sur le comportement de leur enfant, les tient au courant des démarches socio-éducatives mises en place).

L'éducateur nouera également des partenariats avec les enseignants : il sera identifié comme une personne ressource qui donne des outils et qui permet la continuité et la cohérence éducative, tout en favorisant la transversalité entre les écoles.

Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire de catégorie A de la filière médicosociale, du cadre d'emplois des conseillers territoriaux socio-éducatifs.

Au regard de la spécificité de l'emploi, de l'expertise et des compétences attendues, et si le recrutement d'un fonctionnaire s'avère infructueux, l'emploi pourra être occupé par

Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 04/12/2023

ID: 044-214400350-20231127-DL\_2023\_11\_26-DE

un agent contractuel relevant de la catégorie A conformément à l'article L.332-8 2° du Code général de la fonction publique qui permet aux collectivités territoriales et aux établissements publics locaux lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par le Code général de la fonction publique, de recruter un contractuel sur tout emploi permanent.

L'agent contractuel sera alors recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 20 mois.

Le recrutement de l'agent contractuel sera prononcé à l'issue d'une procédure prévue par les décrets n°2019-1414 du 19 décembre 2019 et n°88-145 du 15 février 1988, ceci afin de garantir l'égal accès aux emplois publics.

Ce contrat sera renouvelable par reconduction expresse en respectant la procédure de recrutement mentionnée ci-dessus. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat de l'agent sera reconduit pour une durée indéterminée.

L'agent contractuel devra justifier d'un diplôme et d'une expérience significative sur un poste similaire en collectivité territoriale.

La rémunération sera déterminée en prenant en compte, notamment, les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent contractuel ainsi que son expérience.

Au regard de ces éléments il est donc proposé de créer un emploi permanent d'éducateur spécialisé à temps complet, au grade de conseiller territorial socio-éducatif à compter du 1er janvier 2024 et, dans l'hypothèse du recrutement infructueux d'un fonctionnaire et en raison des besoins du service ou de la nature des fonctions d'autoriser Monsieur le Maire à recruter, le cas échéant, un contractuel sur le fondement de l'article L.332-8 2° du Code général de la fonction publique.

Vu l'avis de la commission Ressources en date du 13 novembre 2023,

Considérant qu'il appartient à l'organe délibérant de la collectivité de fixer, sur proposition de l'autorité territoriale, les effectifs des emplois permanents à temps complet et à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services de la commune,

Considérant la nécessité de créer et de supprimer un certain nombre d'emplois au tableau des effectifs,

Madame CORNO propose à l'assemblée de valider les ouvertures de postes suivantes :



TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS	
(= pour répondre à un besoin pérenne, recrutement en priorité	de titulaires)

(- pour repond	ire a un besoin p	erenne, recruteme	ent en priorité de titulaires)	
NATURE	SERVICE	POSTE	GRADES	MOTIF
Modifications de postes Restauratio scolaire  DIREP Restauratio LEJ	Restauration	Agent de restauration  Temps non complet 28/35ème	Adjoint technique / Adjoint technique principal de 2ème classe / Adjoint technique principal de 1ère classe (cat. C)	Augmentation de la quotité de travail du poste (heures autrefois réalisées par des contractuels)
		Agent de restauration  Temps non complet 30/35ème	Adjoint technique / Adjoint technique principal de 2ème classe / Adjoint technique principal de 1ère classe (cat. C)	Augmentation de la quotité de travail du poste (heures autrefois réalisées par des contractuels)
		Cuisinier cuisine centrale Temps complet	Adjoint technique / Adjoint technique principal de 2ème classe / Adjoint technique principal de 1ère classe (cat. C)	Augmentation de la quotité de travail du poste (régularisation heures complémentaires récurrentes pour compenser les absences d'autres cuisiniers)
		Éducateur spécialisé Temps complet	Conseiller territorial socio- éducatif (cat. A)  Si contractuel : CDD de 20 mois du 1er janvier 2024 au 31 août 2025	Nécessité de prolonger le renfort des effectifs pour prendre en charge l'accompagnement des équipes, des enfants et des familles dans l'accuei d'enfants ayant des besoins spécifiques
		Animateur APS/ADL Temps non complet 28/35 <sup>e</sup> (3 postes)	Adjoint d'animation / Adjoint d'animation principal de 2è classe / Adjoint d'animation principal de 1è classe (cat. C)	Diminution de la quotité de travail de 3 postes d'animateurs suite à une nouvelle répartition des tâches dans les plannings (modification de 35/35° à 28/35°)



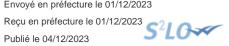
	Animateur APS/ADL Temps complet	Adjoint d'animation / Adjoint d'animation principal de 2è classe / Adjoint d'animation principal de 1è classe (cat. C)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre du remplacement d'un agent en disponibilité
DIREP Petite enfance	Éducateur(trice) de jeunes enfants Temps complet	Éducateur de jeunes enfants 1er échelon	CDD de 3 ans du 15 janvier 2024 au 14 janvier 2027. Remplacement d'un agent muté en interne
DIRVA Sports	Responsable du service Sports Temps complet	Conseiller territorial APS / Conseiller territorial APS principal / Educateur des APS / Educateur des APS principal de 2è classe / Educateur des APS principal de 1ère classe (cat. B) Attaché territorial (cat. A)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre du remplacement d'un agent promu en interne
DCS Administration générale	Agent accueil / titres d'identité / formalités administratives Temps complet	Adjoint administratif / Adjoint administratif principal de 2è classe / Adjoint administratif principal de 1è classe (cat. C)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre du remplacement d'un agent reclassé dans un autre service
DCS Police Municipale	Policier municipal Temps complet	Brigadier / Brigadier chef principal (cat. C)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre du remplacement d'un agent parti à la retraite
DAT Environnement	Chef d'équipe environnement Temps complet	Adjoint technique principal de 2è classe / Adjoint technique principal de 1è classe Agent de maîtrise / Agent de maîtrise principal (cat. C)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre du remplacement d'un agent positionné sur un autre poste en interne



Élargissement des Référent office Adjoint technique / Modifications DIREP Adjoint technique grades de de restauration de postes recrutement dans le principal de 2è classe / suite à Restauration Adjoint technique cadre de la scolaire Temps complet avancements principal de 1è classe / campagne de grades d'avancements (3 postes) Agent de maîtrise / Agent de maîtrise principal (cat. C) Attaché / Attaché Elargissement des Responsable grades de service principal (cat. A) recrutement dans le restauration cadre de la scolaire campagne d'avancements Temps complet Élargissement des DIREP **ATSEM** ATSEM principal de 2è grades de classe / ATSEM principal de 1è classe (cat. C) recrutement dans le Vie scolaire Temps complet cadre de la campagne (3 postes) d'avancements Élargissement des Adjoint technique / Agent grades de d'entretien Adjoint technique recrutement dans le principal de 2è classe / Temps complet Adjoint technique cadre de la principal de 1è classe campagne d'avancements (cat. C) Élargissement des Adjoint technique / Agent grades de d'entretien Adjoint technique principal de 2è classe / recrutement dans le Adjoint technique cadre de la Temps non principal de 1è classe campagne complet d'avancements (32,12/35è) (cat. C) Rédacteur / Rédacteur Élargissement des Responsable grades de adjoint du principal de 2è classe / Rédacteur principal de 1è recrutement dans le service vie cadre de la classe (cat. B) scolaire Attaché (cat. A) campagne d'avancements Temps complet Élargissement des DIREP Animateur Adjoint d'animation / Adjoint d'animation grades de APS/ADL recrutement dans le LEJ principal de 2è classe / Adjoint d'animation cadre de la Temps complet principal de 1è classe campagne (cat. C) d'avancements (3 postes)



Adjoint d'animation / Directeur ADL Élargissement des Adjoint d'animation grades de Temps complet principal de 2è classe / recrutement dans le Adjoint d'animation cadre de la principal de 1è classe campagne (cat. C) d'avancements Animateur (cat. B) Directeur APS Adjoint d'animation / Élargissement des Adjoint d'animation grades de Temps complet principal de 2è classe / recrutement dans le Adjoint d'animation cadre de la principal de 1è classe campagne (cat. C) d'avancements Animateur (cat. B) DIREP Auxiliaire de Auxiliaire de puériculture Élargissement des puériculture de classe normale / grades de Petite enfance Auxiliaire de puériculture recrutement dans le Temps complet de classe supérieure cadre de la (cat. B) campagne d'avancements Cuisinier Adjoint technique / Élargissement des Adjoint technique grades de Temps complet principal de 2è classe / recrutement dans le Adjoint technique cadre de la principal de 1è classe campagne (cat. C) d'avancements DIREP Chargé Adjoint administratif / Élargissement des d'accueil / Adjoint administratif grades de Espace famille secrétariat principal de 2è classe / recrutement dans le Adjoint administratif cadre de la Temps complet principal de 1è classe campagne (cat. C) d'avancements DIRVA Agent Adjoint technique / Élargissement des d'entretien Adjoint technique grades de Logistique et principal de 2è classe / recrutement dans le movens Temps complet Adjoint technique cadre de la généraux principal de 1è classe campagne DIRVA (2 postes) (cat. C) d'avancements Agent Adjoint technique / Élargissement des d'entretien Adjoint technique grades de principal de 2è classe / recrutement dans le Temps non Adjoint technique cadre de la complet principal de 1è classe campagne (33/35è) (cat. C) d'avancements



	Responsable unité entretien ménager Temps complet	Technicien / Technicien principal de 2è classe / Technicien principal de 1è classe (cat. B)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
	Responsable unité logistique événementielle et protocolaire Temps complet	Technicien / Technicien principal de 2è classe / Technicien principal de 1è classe (cat. B)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
	Agent logistique Temps complet (2 postes)	Adjoint technique / Adjoint technique principal de 2è classe / Adjoint technique principal de 1è classe (cat. C)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
DIRVA Vie associative	Responsable du service vie associative Temps complet	Adjoint administratif / Adjoint administratif principal de 2è classe / Adjoint administratif principal de 1è classe (cat. C) Rédacteur / Rédacteur principal de 2è classe / Rédacteur principal de 1è classe (cat. B)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
DIRVA	Éducateur sportif Temps complet	Agent de maîtrise / Agent de maîtrise principal (cat. C) Educateur des APS / Educateur des APS principal de 2è classe / Educateur des APS principal de 1ère classe (cat. B)	Élargissement des grades de recrutement dans lo cadre de la campagne d'avancements



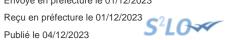
DIRVA Culture	Responsable du service coordination administrative et financière culture	Attaché / Attaché principal (cat. A)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
	Chargé d'accueil / billeterie Temps complet	Adjoint administratif / Adjoint administratif principal de 2è classe / Adjoint administratif principal de 1è classe (cat. C)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
DCS Administration générale	Agent accueil / titres d'identité / formalités administratives Temps complet	Adjoint administratif / Adjoint administratif principal de 2è classe / Adjoint administratif principal de 1è classe (cat. C)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
DCS Mission seniors	Chargé de mission Temps complet	Rédacteur / Rédacteur principal de 2è classe / Rédacteur principal de 1è classe (cat. B)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
DAT Environnement	Agent des espaces verts et du paysage Temps complet	Adjoint technique / Adjoint technique principal de 2è classe / Adjoint technique principal de 1è classe (cat. C)	Élargissement des grades de recrutement dans l cadre de la campagne d'avancements
	Chef d'équipe environnement Temps complet	Adjoint technique principal de 2è classe / Adjoint technique principal de 1è classe Agent de maîtrise / Agent de maîtrise principal (cat. C)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
DAT  Patrimoine immobilier	Responsable de service Temps complet	Ingénieur / Ingénieur principal (cat. A)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements



	Agent de maintenance / ateliers Temps complet	Adjoint technique / Adjoint technique principal de 2è classe / Adjoint technique principal de 1è classe (cat. C)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
	Adjoint responsable de pôle énergies / fluides Temps complet	Adjoint technique / Adjoint technique principal de 2è classe / Adjoint technique principal de 1è classe Agent de maîtrise / Agent de maîtrise principal (cat. C)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
	Responsable adjoint service patrimoine immobilier Temps complet	Technicien principal de 2è classe / Technicien principal de 1è classe (cat. B) ingénieur (cat. A)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
DIRESS	Assistant administratif Temps complet	Adjoint administratif / Adjoint administratif principal de 2è classe / Adjoint administratif principal de 1è classe (cat. C)	Elargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
DIRESS  Resssources humaines	Gestionnaire paie Temps complet	Adjoint administratif / Adjoint administratif principal de 2è classe / Adjoint administratif principal de 1è classe (cat. C) Rédacteur (cat. B)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
	Chargé d'accueil Temps complet	Adjoint administratif / Adjoint administratif principal de 2è classe / Adjoint administratif principal de 1è classe (cat. C)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
DIRESS	Chargé de bureautique Temps complet	Adjoint administratif / Adjoint administratif principal de 2è classe / Adjoint administratif principal de 1è classe (cat. C) Rédacteur (cat. B)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements

Reçu en préfecture le 01/12/2023 526

Cabinet / Communication	Chargé de communication	Rédacteur / Rédacteur principal de 2è classe / Rédacteur principal de 1è classe (cat. B)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
Direction générale	Directeur général des services	Attaché / Attaché principal / Attaché hors classe (cat. A)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements



I	TABLEAU DES EMPLOIS NON PERMANENTS
ı	(= pour répondre à un besoin provisoire, recrutement de contractuels)

	( Permitted and				
NATURE	SERVICE	POSTE	GRADE	MOTIF	
Création de poste pour renforcer un service	DIREP Restauration scolaire	Cuisinier en cuisine centrale Temps complet	Adjoint technique / Adjoint technique principal de 2ème classe / Adjoint technique principal de 1ère classe (cat. C)	Nécessité de prolonger le renfort des effectifs pour remplacer l'agent habituellement en poste mais absent depuis plusieurs mois et dont la date de retour est très incertaine  CDD de 6 mois du 1er décembre 2023 au 31 mai 2024	
	DIRESS Resssources humaines	Chargé d'accueil Temps non complet (17,5/35 <sup>e</sup> )	Adjoint administratif / Adjoint administratif principal de 2è classe / Adjoint administratif principal de 1è classe (cat. C)	Nécessité de prolonger le renfort des effectifs pour rattraper le retard dû à l'absence de deux agents pendant plusieurs mois  Accroissement d'activité CDD de 6 mois du 1er janvier au 30 juin 2024	

# Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- 1. DE CRÉER les postes ci-dessus,
- 2. D'AUTORISER Monsieur le Maire à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil Municipal approuve ces propositions par 26 voix pour et 7 abstentions.

Pour extrait certifié conforme, Le secrétaire de séance,

**CHRISTIAN GUILLEMINEAU** 

Pour extrait certifié conforme,

**FABRICE ROUSSEL** 

Monsieur le Maire,